

NOTICE D'INFORMATION A DESTINATION DES CANDIDATS AU RECRUTEMENT (RGPD)

I. Pourquoi une Notice d'information ?

VISIBLE PATIENT, en qualité de responsable de traitement de vos données à caractère personnel, accorde une grande importance au respect de votre vie privée et s'engage à protéger vos données à caractère personnel.

A travers cette Notice d'information, les Ressources Humaines de VISIBLE PATIENT (« VP »), souhaitent vous informer sur la manière dont vos données à caractère personnel sont collectées et traitées. L'objectif de cette notice est de vous garantir que la protection et la gestion de vos données à caractère personnel se font de manière adéquate et responsable dans le respect de la législation en vigueur, en particulier conformément au Règlement Général sur la Protection des données à caractère personnel (ci-après, « le RGPD »).

II. Que signifie un traitement de données à caractère personnel au sens du « RGPD » ?

- Une **donnée à caractère personnel** est toute information de quelque nature qu'elle soit et indépendamment de son support qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Ainsi, votre nom, prénom, photo, adresse électronique et toute autre donnée nécessaire à l'exécution de votre contrat de travail sont considérées comme des données à caractère personnel.
- Un **traitement de données à caractère personnel** se définit par tout acte de manipulation ou d'exploitation d'une donnée à caractère personnel tel que la collecte, l'utilisation, l'enregistrement, la conservation, la communication, la diffusion, la modification, la suppression ou l'anonymisation.

III. A qui s'adresse cette Notice d'information?

La présente Notice d'information s'adresse à des candidats qui postulent chez VP.

IV. Qui est responsable du traitement de vos données à caractère personnel ?

Conformément au RGPD, VP agit en qualité de responsable du traitement de vos données à caractère personnel, c'est-à-dire qu'il détermine les finalités du traitement de vos données et les moyens avec lesquels il les traite. En ce sens, il est responsable de traiter et de protéger vos données à caractère personnel dans le respect de la législation en vigueur et plus particulièrement dans le respect du RGPD.

L'adresse de VISIBLE PATIENT est 8 rue Gustave Adolphe Hirn 67000 Strasbourg France.

Comme l'exige le RGPD, VP a désigné en son sein un Délégué à la Protection des Données plus communément appelé « DPO » (pour *Data Protection Officer*) qui peut être contacté à l'adresse suivante : visiblepatient.dpo@mydata-trust.info.

V. Quelles sont les catégories de données que nous traitons à votre sujet ?

VP ne traite que les données pertinentes et strictement nécessaires au regard des besoins et des finalités liés au recrutement :

- Données d'identité incluant le nom de famille et le prénom.
- Données de contact incluant l'adresse email, l'adresse postale privée, le numéro de téléphone.
- Données professionnelles incluant le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et les évaluations d'entretien

VI. Pourquoi traitons-nous vos données à caractère personnel ? Sur quels fondements juridiques traitons-nous vos données ? Combien de temps les conservons-nous ?

Finalités	Bases légales	Durée de conservation
Recrutement et constitution d'une réserve de recrutement	Mesures précontractuelles <i>pour le traitement des candidatures et la gestion des entretiens</i> Intérêt légitime de VP <i>pour la constitution d'une réserve de recrutement</i>	2 ans après le dernier contact pour les données d'un candidat non retenu, sauf si le candidat demande l'effacement au service des ressources humaines (Délibération de la CNIL n° 02-017 du 21 mars 2002)

VII. Qui traite vos données à caractère personnel et avec qui les partageons-nous ?

Pour les besoins des finalités énoncées ci-dessus, vos données personnelles peuvent être également traitées par notre service d'administration/finance et les responsables de service qui recrutent.

Nous sommes susceptibles de divulguer vos données personnelles à toute autorité pour laquelle nous sommes légalement tenus de le faire (par exemple, Autorités Fiscales, services de sécurité sociale) ainsi qu'à des prestataires externes qui peuvent intervenir dans le processus de recrutement.

VIII. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'EEE/UE ?

Aucun transfert de données personnelles ne sera réalisé en dehors de l'EEE.

IX. Quelles sont les mesures de sécurité prises par VP pour protéger vos données à caractère personnel ?

Toutes les mesures nécessaires sont prises afin d'améliorer l'exactitude et la complétude des données enregistrées. De même, des mesures techniques et organisationnelles sont prises au quotidien pour assurer l'exactitude et la pertinence de vos données personnelles ainsi que pour la protection contre toute perte, dégât et accès, modification ou transfert non autorisé.

X. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?

En tant que personne concernée, vous disposez d'un certain nombre de droits concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

Sous réserve de nos obligations légales et d'une analyse au cas par cas par notre DPO, vous avez la possibilité d'exercer les droits suivants :

- Droit d'accès : vous avez le droit d'obtenir confirmation que vos données à caractère personnel sont traitées par VP ou non et le cas échéant, vous pouvez obtenir des informations précises quant au(x) traitement(s) de vos données. Vous avez également le droit de demander une copie de toutes les informations détenues à votre sujet.
- Droit de rectification : vous avez le droit de nous demander de rectifier, notamment en complétant ou en modifiant, tout ou partie des informations détenues à votre sujet.
- Droit d'effacement ("droit à l'oubli") : vous avez le droit de nous demander de supprimer de nos systèmes toutes les informations détenues à votre sujet.
- Droit à la limitation du traitement : vous pouvez nous demander que certaines de vos données ne soient pas traitées. On dit alors qu'elles sont verrouillées.
- Droit à la portabilité des données : vous pouvez demander à récupérer vos informations dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, afin de pouvoir les transférer à d'autres responsable de traitement.
- Droit d'opposition : vous pouvez vous opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant.
- Droit au retrait de votre consentement : Si vous avez donné votre consentement au traitement des données, vous avez le droit (dans les cas prévus par le RGPD) de le retirer à tout moment sans toutefois porter atteinte à la licéité du traitement pour lequel vous souhaitez le retirer.

Si vous souhaitez exercer l'un de vos droits, vous pouvez vous adresser au **service des Ressources Humaines** (rh@visiblepatient.com) de VP en justifiant de votre identité et en indiquant clairement le ou les droits que vous souhaitez exercer. Notez que tous ces droits ne sont pas absolus. Ils feront toujours l'objet d'une analyse au cas par cas par notre DPO à qui vous pouvez également vous adresser directement (visiblepatient.dpo@mydata-trust.info) pour toute question ou demande.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données de l'État Membre de l'Union européenne de votre résidence habituelle, de votre lieu de travail ou du lieu de l'infraction alléguée si vous estimez que vos données à caractère personnel ne sont pas traitées conformément au RGPD.

Vous trouverez les coordonnées des différentes Autorités de Protection des Données européennes via le lien suivant :

https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm

La présente Notice d'information entre en vigueur à compter de 06/09/2021.

Date de dernière mise à jour : 03/09/2021

Le présent document pourrait être amené à évoluer selon les nécessités de bon fonctionnement ou de modification des obligations légales. Vous pourrez obtenir la dernière version sur simple demande adressée au service des Ressources Humaines.